



# Quatre saisons à Chemillé sur Dême

## L'EDITO DU MAIRE

Quand l'association la plus ancienne du village annonce avec raison, lucidité mais optimisme sa disparition, une autre naît !

En effet, vous découvrirez dans ce numéro 63 de votre journal préféré que **l'Union Musicale de Chemillé sur Dême** a décidé de se dissoudre. Ce numéro sera l'occasion dans un article de retracer la longue vie riche de l'Harmonie. Alors longue vie à l'Ensemble Musical Escotaïs, Dême et Choisille ! Et merci à tous ces bénévoles qui ont écrit cette si longue et remarquable histoire.

Au même moment exactement (le 2 février à 19 heures), naissait « **Anime Ta Dême** ». Merci à ceux qui s'engagent dans cette nouvelle association, qui a pour vocation l'animation de l'Assemblée-Fête du village.

Je salue aussi toutes les associations et toutes celles et ceux qui contribueront à la réussite de cette fête. Si la fête commencera comme d'habitude le samedi soir avec « **Chemillé en Scène** », elle continuera le dimanche avec une animation supplémentaire : une course de caisses à savon.

Merci également à l'équipe qui réfléchit à la mise en place d'un bar associatif. Celui-ci pourra contribuer à la dynamisation de notre centre bourg.

Ce printemps verra la mise en place des chemins de randonnée.

Concernant la téléphonie, vous êtes nombreux à être venus à la réunion publique du 12 février 2018. Depuis un mois, nous avons œuvré à la faisabilité d'un deuxième site pour l'emplacement du pylône, chemin de la Couarde. Et finalement, le conseil municipal a décidé de s'orienter vers le nouveau dispositif proposé par l'agence du numérique. Peut-être plus long, mais plus sécurisant dans la durée pour tous.

Les communes adhérentes au syndicat scolaire ont décidé de demander à l'Inspection Académique de revenir dès la rentrée prochaine à une semaine de 4 jours dans nos écoles.

Bon courage à Pauline qui va partir, avec notre soutien, recevoir des soins au Canada.

Bon printemps à tous. En attendant que la pluie cesse, Joyeuses Pâques et bonne Roue Tourangelle le 1<sup>er</sup> avril.

Eloi CANON.

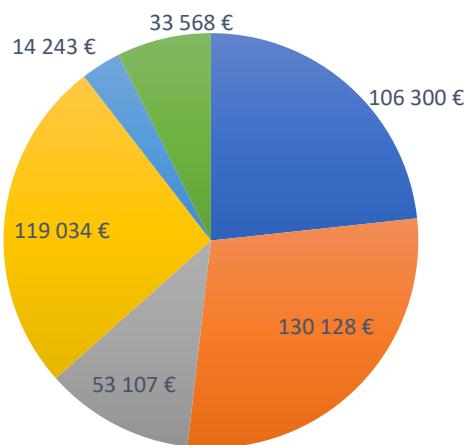
## Dans ce numéro :

EDITO DU MAIRE .....	1
INFORMATIONS MUNICIPALES .....	2
CCAS .....	4
LA VIE DU VILLAGE ... .....	5
... AU TRAVERS DES ASSOCIATIONS .....	5
ETAT CIVIL .....	10
INFOS PRATIQUES .....	10
A VOS AGENDAS .....	10



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## Les finances de la commune – compte administratif 2017

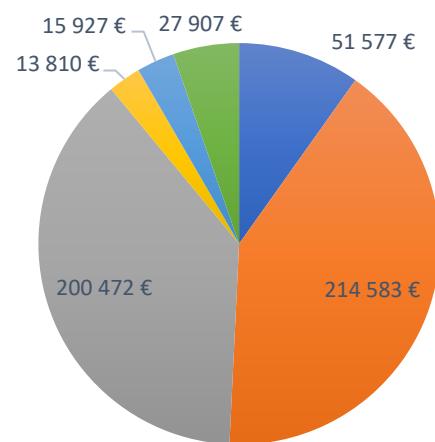


Section de fonctionnement : Dépenses : 456 381 €

- charges à caractère général
- charges de personnel
- atténuation de produits
- autres charges de gestion courante
- charges financières
- opérations d'ordre de transfert entre sections

Section de fonctionnement : Recettes : 524 276 €

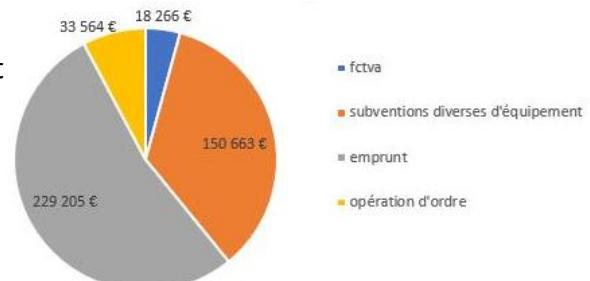
- produits des services et du domaine
- impôts et taxes
- dotations et participations
- autres produits de gestion courante
- atténuation de charges
- produits financiers, produits exceptionnels



Section d'investissement Dépenses : 391 755 €

- remboursement capital des emprunts
- travaux et équipements divers
  - Aménagement centre-bourg (place, grange),
  - Aménagement des entrées de bourg
  - Acquisition de matériel

Section d'investissement  
Recettes : 431 698 €



## 4<sup>ème</sup> adjoint

Lors de sa séance du 4 janvier 2018, le Conseil Municipal a décidé la création d'un 4<sup>ème</sup> poste d'Adjoint au Maire et Mr Olivier Boulesteix a été élu à cette fonction.

Ses principaux dossiers sont la téléphonie mobile, les chemins de randonnée, l'agenda 21.

## Des nouvelles de la téléphonie mobile

Une réunion publique d'information a été organisée le 12 février dernier à la salle des fêtes pour présenter l'avancement du projet sur la téléphonie mobile. Au cours de cette réunion, un retour a été fait sur le travail effectué lors de ces quatre dernières années et une synthèse sur les différentes options possibles pour la commune a été présentée. Le choix d'implantation du pylône de 35 m au niveau de la parcelle du château d'eau a été expliqué, à savoir pour des raisons techniques, esthétiques et financières. Il a également été question du récent accord entre l'Etat et les opérateurs visant à accélérer la couverture numérique du territoire.

En effet, depuis le 12 janvier dernier et la signature de cet accord, les opérateurs s'engagent à accélérer la couverture numérique du territoire et l'Etat en contrepartie à donner aux opérateurs de la visibilité et de la stabilité jusqu'en 2030 sur leurs fréquences. Dans les faits, les opérateurs ont l'obligation de couvrir 5000 zones d'ici la fin 2025 et donc de prendre en charge les frais liés à cette couverture (aménagement d'un point haut, construction d'un pylône...)

L'agence du numérique a donc décidé de solliciter en priorité les communes inscrites dans le réseau France Mobile. Chemillé sur Dême étant identifiée comme zone à couvrir dans le cadre de « l'appel à projet 800 sites », elle a été sollicitée pour basculer, si elle le souhaitait, dans ce nouveau dispositif dès 2018. Cela aurait pour intérêt notamment de faire prendre en charge par les opérateurs le coût de construction du pylône mais également la maîtrise d'œuvre qui jusqu'ici devait être supportée par la commune.

Au vu de tous ces éléments,

- Entre le 12 février et le 15 mars, le conseil municipal a rendu éligible le second site situé Chemin de la Couarde : étude radio, étude géotechnique, demande d'extension du réseau électrique. Ce second site est éligible avec un pylône de 35 m.
- Le 15 mars, le conseil municipal a décidé de transférer le projet vers le nouveau dispositif défini par l'Etat dans le cadre des programmes gouvernementaux de soutien aux compléments de couverture mobile.

A charge pour l'opérateur désigné de couvrir la commune.

Le nouveau calendrier du projet restera à définir avec les opérateurs.

## Chemins de randonnée

Le 19 février dernier, une rencontre a eu lieu avec le Président du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (CDRP) pour discuter du balisage des 3 parcours de randonnée inscrits récemment au Plan Départemental de Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Une convention a donc été signée avec le CDRP permettant ainsi la mise en œuvre et l'entretien du balisage sur les 5 prochaines années.

Les agents du CDRP doivent, dans les semaines qui viennent, estimer les besoins nécessaires pour ce balisage (mobilier, panneaux d'indication...). Le fléchage sur support naturel (arbres, ...) sera privilégié et le mobilier mis en place sera en bois. Une association de randonnée accréditée sera ensuite missionnée par le CDRP pour mettre en place ce balisage.

Il se peut que dans les semaines qui viennent vous croisez, au détour d'un chemin, les personnes en charge de ce balisage.

Dans le même temps, la commune va travailler à la création de plaquettes d'informations pour chacun des 3 parcours et à la mise en place d'un panneau au niveau de leur point de départ à l'espace de Vienne.



## Ecole du regroupement : retour aux 4 jours

Depuis septembre 2014, la semaine scolaire est répartie sur 4.5 jours de classe avec mise en place obligatoire des temps d'activités périscolaires (TAP) par les communes. Devant les difficultés rencontrées par les collectivités pour gérer, animer et financer les TAP, l'Etat a décidé d'assouplir la réglementation et de donner aux communes la possibilité de demander une dérogation pour modifier la semaine scolaire. En effet, la règle reste la semaine de 4.5 jours avec TAP. Toute autre organisation nécessite une dérogation.

Actuellement, la mise en place des TAP coûte environ 30 000 € par an. L'Etat verse une aide financière de 50 € par enfant, soit en moyenne 8 500 € par an.

Après plusieurs réunions avec les élus, l'inspectrice académique de la circonscription, les équipes enseignantes et les parents d'élèves, la décision a été prise par le Syndicat Scolaire de la Vallée de la Dême (gestionnaire des écoles) de demander une dérogation pour revenir à la semaine de 4 jours sans les TAP. L'Inspection d'Académie rendra sa décision prochainement.

## Eau potable – réseau du bourg : nouveau contrat avec Véolia

La Délégation de Service Public (DSP) pour l'alimentation en eau potable du bourg prenait fin le 28 Février dernier. Pour anticiper le renouvellement de cette DSP, le Conseil Municipal avait mandaté, courant 2017, le cabinet HADES pour lancer une nouvelle procédure. 3 gestions de ce service d'eau étaient possibles :

- gestion directe par personnel de la collectivité
- gestion directe avec prestataire de service
- gestion déléguée

Après comparaison des différentes procédures, la gestion déléguée reste la plus adaptée à notre collectivité. Suite à l'avis d'appel public, 3 candidats ont répondu.

Après l'analyse détaillée et la comparaison des offres, VEOLIA EAU a été retenu pour son offre de base avec l'option géoréférencement et l'option modélisation. Des travaux d'amélioration sont inclus : remplacement de la javel par du chlore gazeux, analyseur chlore, liaison intersites, plateforme sécurité forage ainsi qu'une estimation pour le remplacement du garde-corps.

La durée du nouveau contrat de délégation est de 10 ans avec effet au 1<sup>er</sup> mars 2018.

Par conséquent, pour les abonnés du réseau du bourg, il n'y a aucune modification dans le mode de gestion du service. Les factures seront toujours semestrielles.

Le numéro de téléphone pour souscrire ou résilier un contrat, signaler une fuite est le **09 69 32 35 29**.

## Assainissement : des lingettes perturbent le réseau

Depuis plusieurs mois, il est constaté un dysfonctionnement sur certaines canalisations du réseau d'assainissement, dû exclusivement à la mauvaise utilisation faite par les abonnés du réseau.

Pour rappel, **il est formellement interdit de jeter lingettes, serviettes hygiéniques, protections urinaires, couches pour bébé, emballages, plastiques, vêtements, etc... dans les toilettes et les regards assainissement**. Ces exemples de déchets sont régulièrement retrouvés dans les canalisations.

Merci à chaque abonné de veiller à la bonne utilisation du réseau d'assainissement, faute de quoi, des contrôles seront mis en place afin d'identifier les foyers responsables de ce dysfonctionnement.

## C.C.A.S.

Cette année, le repas aura lieu le **samedi 21 avril** (et non le 8 mai, comme de tradition) à 12h30 à la salle des fêtes de Chemillé sur Dême. Ce moment de convivialité est ouvert à tous, sur inscription en mairie jusqu'au 10 avril. Le repas est offert pour les personnes de plus de 70 ans.

Au cours du repas, la chorale menée par le Foyer Bois Soleil offrira quelques chants. Les personnes qui souhaitent s'associer au groupe sont invitées à participer aux répétitions prévues au Foyer Bois Soleil le samedi 7 avril à 17 heures, le lundi 9 avril à 17 heures ainsi que le lundi 16 avril à 17 heures.



# LA VIE DU VILLAGE ...

## Passage de la Roue Tourangelle

Venez encourager les coureurs de la Roue Tourangelle le dimanche 1<sup>er</sup> avril.

La caravane publicitaire traversera Chemillé sur Dême (venant des Hermites et allant vers Tours) vers 13h22, accompagnée d'un défilé de voitures anciennes. La course cycliste passera entre 14h22 et 14h45.

Le stationnement et la circulation des véhicules seront réglementés entre 12h30 et 16h sur les sections empruntées par la Roue Tourangelle.

*Extrait des horaires de passage dans les environs (en jaune la zone de ravitaillement).*

83	117	MONTHODON r.église D72/D4-D4/D72-D72/C11		D72	132	13:03	14:22	14:03	[DJ] ^
90	110	LES HERMITES D72/D47- D72/D272		D72	119	13:12	14:33	14:12	[DJ]
98	102	CHEMILLE sur Dême D72/D29-D29/C9 rte Tours		D29	83	13:22	14:45	14:22	[DJ]
103	97	(Louestault) D29/D254 "Côte Val Dême" D29/D54		D29 et D54	105	13:29	14:53	14:29	
107	93	MARRAY D254/D54 Roche Alès D54/C300 église,r commerce		C300	109	13:34	14:59	14:34	[DJ] [rue étroite]
108	92	C300/C5 Haut Montas sur 2km alt 184m		C2	184	13:35	15:01	14:35	
113	87	BEAUMONT La Ronce C2/D766 "Gâtines Choisilles"		D766	117	13:42	15:08	14:42	
114	86	Côte du Château=>Neuillé PP D766/D48-D48/D402		D48 et D402	135	13:43	15:10	14:43	U DJ



## Dispositif jeunesse (11 à 17ans)

Pour les vacances de printemps, le dispositif Jeunesse accueillera les jeunes du 26 avril au 11 mai 2018. Les horaires d'ouvertures sont de 8h15 à 18h00. L'accueil aura lieu à Neuvy ou St Paterne Racan. **Possibilité d'un transport à partir de la commune sur demande.**

Le thème sera « Des vacances au naturel », au programme une journée en forêt accompagnée d'un spécialiste.

Autre sortie prévue : un cinéma à Tours. Tarif de 3.5€ à 15€ la journée.

Contact : 06 88 71 18 31 / mail : [animnrl-spr@gatine-racan.fr](mailto:animnrl-spr@gatine-racan.fr)

# ... AU TRAVERS DES ASSOCIATIONS

## Anime Ta Dême

**Les 5 & 6 mai prochain, une assemblée/fête du village au parfum... vintage !**

Pour la 1<sup>ère</sup> édition de l'Assemblée/ Fête du village organisée par l'association Anime Ta Dême, toute nouvellement créée, c'est une fête au parfum d'antan qui se dessine et qui devrait ravir petits et grands.

Cette édition, verra en effet, se greffer aux traditionnelles animations des associations Chemilloises déjà très appréciées, de nouvelles animations qui à n'en pas douter marqueront les esprits... !

Aux traditionnels stands de jeux de l'APE (avec Bric à Notes notamment), la grande majorité des associations Chemilloises répondra présente et fera de cette journée un moment d'une grande convivialité.

Décidés à se donner tous les atouts, le soleil a d'ores et déjà été réservé pour donner à cette 1<sup>ère</sup> mouture d'*Anime Ta Dême*, un parfum d'été.

Le ton sera donné le **samedi dès 17h30**, avec trois spectacles théâtraux de *Chemillé en scène*, suivis d'un repas grillade devenu incontournable. Un bœuf musical sera proposé aux musiciens amateurs pour accompagner cette soirée.

**« Le ton est donné ! »**

**Dimanche 8h30 : c'est reparti !** Une randonnée est proposée cette année au détour des chemins récemment inscrits au PDIPR.

**10h : Ouverture du marché gourmand et artisanal**

**10h30 : place aux bolides !** La place de l'église et la rue de l'Arche se transformeront pour une grande première, en circuit ! Circuit qui verra débouler une vingtaine de caisses à savon, pour enthousiasmer petits et grands, mais aussi rappeler des souvenirs émus aux moins jeunes !! Assurément un premier temps fort qui sera suivi d'une



seconde séance « officielle » d'Embrasse La Légende à 14h30 où s'affronteront des écuries toutes plus originales, bariolées et loufoques les unes que les autres (*tout au moins celles qui auront passé la séance d'essai matinale !*). En fin de matinée, les rues s'animeront au son de l'Ensemble Musical Escotaïs Dême et Choisille.

**12h00 : Place à la restauration « Camiliusienne »** (et à l'apéritif pour les moins pressés... !). Jambon grillé au menu de Marie et Dominique. Pendant qu'une petite restauration sera également proposée par l'équipe organisatrice.

Non loin de là, le bruit des lames qui s'entrechoquent, vous parviendront du camp médiéval qui s'installera pour la première fois dans notre bourg avec l'association d'évocation médiévale *Flamma Ferrum* (Jonglerie, démonstrations, déambulations, ...) et qui permettra de plus, de redécouvrir un lieu emblématique de notre bourg (mais chut ... ! surprise).

Toutes ces animations, se cumuleront aux commerçants et artisans fidèles à la fête, aux gâteaux du Club Bois Soleil, Jeux du Foyer Bois Soleil, démonstrations de l'équipe du tennis de Table, ventes de livres de LABCD, ...

De nouvelles animations et stands seront proposés pour la 1<sup>ère</sup> fois à l'occasion de cette édition par le SLAC notamment, mais aussi l'association jeunesse Nature & Moi. Expos, démonstrations et animations musicales par l'école de Musique du Carré des Arts finiront de vous donner envie de vous joindre à la fête et de participer à ce week-end phare de la vie de notre commune. S'il vous manquait encore une animation pour vous décider (mais là vous êtes déjà bien exigeants !!), un parcours dans la paille sera une nouvelle fois proposé aux plus jeunes.

Les associations, commerçants, artisans et bénévoles comptent sur votre présence et votre bonne humeur pour faire de cette journée, un moment une fois encore inoubliable !

Rendez-vous les 5 & 6 mai prochains ! Vous ne devez désormais plus hésiter !!

#### Commissaire de course et aux premières loges de la course de caisse à savon ?

L'organisation de l'assemblée 2018, repose déjà sur une mobilisation exceptionnelle des bénévoles. Afin de ne pas plus solliciter l'équipe en place, mais aussi d'être un acteur unique de cette journée, l'équipe d'Embrasse La Légende recherche encore quelques commissaires de courses sur le circuit long de 430m pour l'aider à assurer la sécurité de cette manifestation. Une occasion unique de pouvoir dire « j'y étais » ! Alors rejoignez-nous ! Et envoyez-nous votre candidature par mail à [embrasselalegende@gmail.com](mailto:embrasselalegende@gmail.com)

Vous pouvez également vous manifester auprès de Simon Savigny et Laurent Depoilly

<http://www.facebook.com/embrasselalegende/>



#### Club Bois Soleil

Le 18 janvier, 50 adhérents se sont réunis à la salle des fêtes pour un après-midi de convivialité et ont partagé la traditionnelle galette des rois.

Environ 75 convives des clubs du secteur de Neuvy le Roi étaient rassemblés le samedi 10 mars à la salle des fêtes de Saint Paterne. C'est une tradition locale de se retrouver pour la fête des grands-mères, le club de Chemillé était représenté par 13 membres.

L'assemblée générale du club aura lieu le 29 mars salle des associations.

Trois sorties sont organisées en 2018 :

- mardi 12 juin pour une Croisière sur la Charente : inscriptions avant le 11 mai,
- mardi 4 septembre Le Mans et le musée de l'automobile
- sans oublier notre traditionnel pique-nique le 5 juillet au gouffre.



## Association sauvons Pauline



Pauline, jeune chemilloise de 23 ans, est atteinte d'une maladie rare appelée encéphalite de Rasmussen. Cette maladie inflammatoire auto-immune et neuro-dégénérative envahit l'hémisphère gauche de son cerveau, entraînant une épilepsie, des troubles de la parole, des difficultés pour lire et écrire et une paralysie partielle du côté droit de son corps. Depuis elle a dû interrompre ses études de professeur des écoles.

Cette association a pour but de faire connaître la maladie et de récolter des fonds pour emmener Pauline se faire soigner au Canada, dans une clinique à Toronto. Elle y recevra un traitement, qui n'est pas pratiqué en France, pour réduire l'atrophie cérébrale et nous l'espérons, l'aidera à récupérer un maximum de ses capacités.

Pauline remercie toutes les personnes qui la soutiennent dans son combat, et qui font preuve d'un bel élan de générosité.

Une marche solidaire est organisée à Saint Paterne Racan le dimanche 8 avril. Rendez-vous à 14h30 sur le parking de la salle des fêtes.

Une cagnotte est en ligne sur : [www.leetchi.com/c/sauvons-pauline-canada](http://www.leetchi.com/c/sauvons-pauline-canada)

Une boîte est également à disposition en mairie pour recueillir les dons.

Mireille Martineau - 30 rue de l'Averne - 37370 Chemillé sur Dême

## Bibliothèque LABCD

La bibliothèque poursuit ses animations pour petits et grands. Après le raconte-tapis pour les plus petits, la nuit de la lecture et soirée printemps des poètes pour les adultes, la bibliothèque attend votre visite pour une chasse aux livres, chasse aux œufs le samedi 7 avril à partir de 10 heures 30.

Et comme toujours, vous pouvez accéder :

- au catalogue du Réseau des Bibliothèques de Racan via le site de la commune de Chemillé sur Dême, afin de réserver les livres, DVDs, et documentaires qui vous intéressent.
- ainsi qu'à l'espace numérique [nom@de](mailto:nom@de) : films, partitions, autoformations à partir de chez vous.

La bibliothèque vous accueille le mercredi de 16h à 19h, le vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h30 à 12h



## Chemillé en scène

L'association est ravie de vous retrouver pour son rendez-vous annuel de la soirée du samedi de l'assemblée de Chemillé, à la salle des fêtes (horaires à confirmer). Cette année, les trois ateliers présenteront leur spectacle.

Les 2 ateliers adultes, animés par Julien Pillot et Isabelle Turco se produiront à Neuvy-le-Roi à la salle Armand Moisant le 19 mai à 20h30.

La deuxième édition du Mini Festival du théâtre pour les enfants, par les enfants aura lieu le 24 juin à 15h. Chemillé en Scène aura le plaisir d'accueillir La Comédie Du Loir.

## Ensemble Musical Escotaïs, Dême et Choisille (EMEDC) ... un concert pour saluer une dernière fois la « Musique de Chemillé » !

L'équipe rédactionnelle de ce n° du QSCD a choisi de retranscrire intégralement le discours de mr Frédéric Cuvier actuel président de l'EMEDC qui marquait la dissolution de l'Union Musicale de Chemillé sur Dême

*« Ce concert de l'Ensemble Musical Escotaïs, Dême et Choisille de ce 4 février 2018 à la salle des fêtes de Chemillé sur Dême, sonne comme une fausse note, mais la réalité des choses doit être abordée avec nostalgie et optimisme.*

*1886, cette date ne vous dit peut-être rien, mais c'est l'année retenue officiellement pour la création de la musique de Chemillé sur Dême, musique à l'origine de notre harmonie. Malgré tout dès 1870 nos ancêtres chemillois s'adonnaient déjà à cet art. Au début du 20<sup>ème</sup> siècle (jusque dans les années 30), la musique rassemble et ... divise à Chemillé sur Dême. En effet 2 groupes musicaux cohabitaient sans se côtoyer : la musique de l'église et l'autre. Interdiction de séjour à l'église pour cette dernière. Nos archives ne sont pas très bavardes sur cette époque.*

*Après la première guerre mondiale, qui oblige une pause musicale, la musique reprend ses droits au début des années 20 sous l'impulsion de M. Carreau, instituteur à Chemillé (une similitude avec St Christophe). Pratiquant entre-autre le piano, il restera chef de la fanfare qui comptait une petite vingtaine de musiciens, jusqu'en 1925. Cette année-là Fernand Lubet (père de Fernand Lubet, notre contemporain) prend la baguette pour 33 ans. C'est pendant cette période, le 27 novembre 1937 exactement, que la fanfare de Chemillé sur Dême est déclarée à la Préfecture de Tours en tant qu'association loi 1901. Pendant la guerre 39-45, l'activité musicale est moins intense, malgré tout subsistent les représentations à la salle paroissiale lors des soirées théâtrales. De 1943 à 1950, l'enseignement musical était assuré par Marcel Maussion, excellent musicien multi-instrumentiste et clerc de notaire. Durant cette période d'après-guerre, outre l'animation des fêtes de village et les commémorations nationales, les musiciens célébraient chaque retour de prisonnier en jouant la Marseillaise sur le Perron. Certains d'entre vous s'en souviennent peut-être.*

*Plus proche de nous, en 1959, René Guillet prend la Présidence de la fanfare (à la suite de M. Taillandier) et Roger Chartier la baguette pour ne la lâcher qu'en 1987. Il était secondé par Eugène Mirault. Durant ces 28 ans, ils ont formé des dizaines de musiciens dont ma génération. Qui d'entre nous ne se rappelle pas du fameux « bon d'la d'petit cochon » lâché par Roger Chartier à chaque ... canard. Merci à eux.*

*Des années 50 jusqu'à la fin des années 80, les effectifs se sont maintenus entre 40 et 52 musiciens. La composition du groupe ayant*



*évoluée d'un profil fanfare vers un profil harmonie, la Fanfare de Chemillé du Dême est renommée Union Musicale de Chemillé sur Dême (UMCD) le 1er janvier 1986.*

*En Décembre 1987, Charles Delaby succède à Roger Chartier à la direction secondé successivement par Eugène Mirault, puis Jacques Mirault et enfin Joël Cochet tandis que Fernand Saussereau était élu président. C'est à la fin des années 80 que la formation de jeunes musiciens était confiée à l'Ecole de musique inter-cantonal Neuvy-Neuillé. La délocalisation des cours a certainement desservi notre société de musique.*



, En 1999, sous la présidence de Danièle Mirault, nous optons pour une co-direction à 3, assurée par Joël Cochet, Coralie Durand et moi-même jusqu'en 2005, date à partir de laquelle la direction est assurée par une professionnelle, Anita Boisnon-Berthommier. Suite à une divergence d'idées, plusieurs départs de musiciens sont enregistrés en 2011, affaiblissant sensiblement l'effectif. Richard Lubet assure alors l'intérim de direction alors que la présidence m'est confiée. Devant cette situation, nous unissons nos forces avec les musiciens de St Paterne Racan puis avec ceux de St Christophe sur le Nais et de la Membrolle sur Choisille depuis sept 2012.

Cette rétrospective est l'occasion d'avoir une pensée pour tous nos amis musiciens disparus.

A ce jour, l'Union Musicale de Chemillé sur Dême ne peut, avec ses 6 membres restants, assurer aucune prestation et n'a donc plus légitimité d'existence. Aussi, ce n'est pas sans un pincement au cœur que j'ai proposé lors de notre Assemblée Générale la dissolution de notre association. Celle-ci a été acceptée en Assemblée Générale Extraordinaire ce vendredi 2 février 2018.

Je remercie Fernand Saussereau et Michel Mirault qui m'ont aidé à retracer cet historique.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont œuvré à l'épanouissement de notre musique :

- les musiciens, les chefs, les présidents
- les différents conseils municipaux et généraux de chaque époque, pour leur soutien financier
- les membres honoraires pour leur participation financière, et leur plaisir à nous abreuver lors de nos tournées
- les bénévoles qui participaient à l'organisation et s'éreintaient à rendre notre village si joli lors des festivals

Merci enfin à vous public et à tous ceux qui ont vu leurs mains rougir à nous applaudir.

Le concert de ce jour célèbre cette Grande Dame, que fut la Musique de Chemillé et qui fit la réputation de notre village durant 132 ans ...

Notre histoire ayant malgré tout une suite je passe la parole au Président de l'Ensemble Musical Escotais Dême et Choisille.

#### EMEDC

Désormais la continuité est assurée par l'EMEDC, dont l'association a été créée en 2013, qui se fera un plaisir de répondre au mieux aux sollicitations de chacun. Pour cela, les demandes ne devront pas se percuter sur le calendrier. Mais combien de temps ? Pour espérer ne pas vivre la même mésaventure dans quelques années, nous devons penser à la formation de jeunes musiciens d'harmonie. Nous devons réfléchir sur le sujet avec notre environnement musical et nos élus. »

Pour ce concert du 4 février 2018, l'Ensemble Musical Escotais, Dême et Choisille a accueilli la chorale ARIA de Vernoil-le-Fourrier/Allonnes. Le programme de la Chorale a ravi le public avec ses chants enjoués, ses mises en scène inattendues et sa bonne humeur.



#### Formation - Initiation Informatique & Multimédia

Les prochaines séances à Chemillé sur Dême auront lieu

mardi 24 et mercredi 25 avril 2018

mardi 26 et mercredi 27 juin 2018

Renseignement & Réservation auprès de

Fabien Andrault au 06.45.23.03.09

formationnumerique@gatine-racan.fr

## ETAT CIVIL

Décès :

9 janvier : Claude BROSSILLON ..... 91 ans  
 7 février : Gisèle HURSON veuve BRAULT ..... 89 ans  
 12 février : Henri TREMBLAY ..... 101 ans

27 février : Geneviève LEGRIS veuve PLACIER ..... 82 ans  
 1<sup>er</sup> mars : Hélène VRILOR épouse HUCHOT ..... 84 ans  
 3 mars : Jacqueline SAVIGNARD veuve NIATEL ..... 85 ans

## INFOS PRATIQUES

### Assistante sociale

Les permanences sont assurées le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois, de 10h à 11h30 en mairie. Prendre rendez-vous auprès du service social à la Maison de la Solidarité à Neuillé Pont Pierre au 02 47 24 30 11.

**Déchetterie** Tél 02 47 29 39 50

La déchetterie de Saint Paterne Racan est ouverte les lundi, mercredi, vendredi, samedi, de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h15.

### Déchets infectieux

Les déchets infectieux peuvent être rapportés à la pharmacie de Neuvy le Roi, habilitée pour les collecter.

### Permanence infirmier

Tous les samedis à 9h45 en mairie, sans rendez-vous

**Le Camilius** Tél 02 47 38 72 28

**Mobil'Ages** Tél 06 33 39 74 16

**Mairie** Tél 02 47 52 33 30 - Fax 09 70 60 28 78  
 email : mairie.chemillesurdeme@wanadoo.fr  
[www.chemillesurdeme.fr](http://www.chemillesurdeme.fr)

Ouverture du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et le samedi de 8h45 à 11h30.

**Agence postale communale** Tél 02 47 52 30 05  
 Ouverture du lundi au samedi de 9h00 à 11h30.

**Bibliothèque** Tél 02 47 52 39 74

Ouverture le mercredi de 16h à 19h, le vendredi de 16h30 à 18h30, le samedi de 10h30 à 12h.

### Vacances scolaires

Du mercredi 25 avril après la classe au lundi 14 mai au matin.

## AGENDA

### Ça se passe ici ....

1<sup>er</sup> avril : passage de la Roue Tourangelle  
 7 avril : chasse aux livres, chasse aux oeufs  
 21 avril : repas du CCAS offert aux personnes âgées  
 5 et 6 mai : théâtre et assemblée/fête du village  
 8 mai : cérémonie commémorative  
 23 juin : fête des écoles  
 24 juin : mini-festival théâtre pour enfants

### Travaux de jardinage et bricolage

Selon l'extrait de l'arrêté préfectoral,  
 les horaires autorisés sont :

du lundi au vendredi :  
 8h30 à 12h00 & 14h30 à 19h30

le samedi : 9h00 à 12h00 & 15h00 à 19h00

les dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00



### Ça se passe ailleurs...

7 avril : concert de l'EMEDC - St Paterne Racan  
 8 avril : marche solidaire pour Pauline – St Paterne Racan  
 15 avril : assemblée - Marray  
 22 avril : assemblée du Biquet – Louestault  
 1<sup>er</sup> mai : foire – St Paterne Racan  
 8 mai : foire aux livres – Neuvy le Roi  
 30 juin : festival des Kampagn'arts – St Paterne Racan

Directeur de la publication : Eloi Canon  
 Rédacteurs : Brigitte Bécard, Olivier Boulesteix, Laurent Depoilly, Sarah Gandon, Anne-Lyse Lainé, Elodie Sagon, Odile Véry  
 Mise en page : Fabienne Perroux

Le Camilius à l'initiative de Marie a permis de découvrir cet hiver le talent de décorateur de vitrine de Louis & Pierre.